

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse suppléante Doreen Assaad, le 20 octobre 2015 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : Mme Doreen Assaad, mairesse suppléante  
M. Pierre O'Donoughue, district 2  
M. Claudio Benedetti, district 5  
M. Alexandre Plante, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général  
Mme Louise Bouvier, greffière adjointe

Sont absents : M. Paul Leduc, maire  
Mme Francine Raymond, district 3  
M. Serge Séguin, district 4

---

Ouverture de la séance

La greffière adjointe constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

151020-435

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis en retirant le point 11.7 Règlement REG-337 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer le groupe d'usages Commerce de détail 3 et l'usage Boutique automobile, d'autoriser cet usage dans certaines zones et d'y prévoir les dispositions applicables – Adoption second projet.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

151020-436

### 2.1 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Le conseil prend acte du rapport du maire sur la situation financière de la Ville conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Il sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

### 3. Procès-verbaux

151020-437

#### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 15 SEPTEMBRE 2015 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Ville de Brossard tenue le 15 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4. Communications

151020-438

#### 4.1 SERVICES PROFESSIONNELS - CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu le conseil octroie un contrat de gré à gré au *Centre d'écologie urbaine de Montréal* pour effectuer les consultations publiques dans le dossier du grand parc urbain, pour un montant de 28 513,80 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 5. Travaux publics

151020-439

#### 5.1 TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF DES PORTES DE GARAGE DE DIVERS BÂTIMENTS - CONTRAT SP-15-901 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve le contrat SP-15-901 relatif aux travaux d'entretien préventif et correctif des portes de garage de divers bâtiments, pour une durée de trois ans, du 21 octobre 2015 au 20 octobre 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, Les portes de garage Indotech, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 62 258,97 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151020-440

#### 5.2 TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS - CONTRAT SP-15-874 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil approuve le contrat SP-15-874 relatif aux travaux de réfection de la toiture du Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours, au plus bas soumissionnaire conforme, 9165-1364 Québec inc. (Les toitures Techni-toit), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 47 691,63 \$, taxes incluses.

Afin de financer l'attribution de ce contrat, le conseil autorise un emprunt au fonds de roulement au montant de 50 000 \$, remboursable en dix versements annuels égaux et consécutifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-441**

**5.3 TRAVAUX D'ENTRETIEN MÉCANIQUE, VENTILATION, CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE - CONTRAT SP-15-893 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-893 relatif aux travaux d'entretien mécanique, ventilation, climatisation et de chauffage, au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération inc., pour une durée de trois ans, du 21 octobre 2015 au 20 octobre 2018, avec deux possibilités de prolongation d'un an, selon les prix forfaitaires et unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 254 382,79 \$, taxes incluses. L'appel d'offres SP-15-862 est annulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-442**

**5.4 PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR LE CENTRE SOCIOCULTUREL – ACQUISITION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat, incluant la livraison, d'une plate-forme à échafaudage hydraulique de marque Hy-brids Lifts, modèle HB-1030, au plus bas soumissionnaire conforme, Hertz, pour un montant de 15 897,25 \$, taxes incluses.

Afin de financer cet achat, le conseil autorise un emprunt au fonds de roulement au montant de 14 520 \$, remboursable en sept versements annuels égaux et consécutifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-443**

**5.5 RAMPE D'ACCÈS ET QUAI AU PARC RADISSON - FONDS DE ROULEMENT - FINANCEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 82 000 \$, remboursable en sept versements annuels, égaux et consécutifs, afin de financer le projet de rampe d'accès et de quai au parc Radisson, PTI-467.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-444**

**5.6 CARBURANTS EN VRAC - ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHATS - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil confirme son adhésion au Regroupement d'achats mis en place par l'Union des municipalités du Québec pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2019 et lui confie le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essence, diesel et mazout) nécessaire aux activités de l'organisation municipale.

Un contrat d'une durée de deux ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une année pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable.

La Ville confie à l'Union des municipalités du Québec le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat.

La Ville s'engage à compléter pour l'Union des municipalités du Québec, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et

qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin.

La Ville s'engage à respecter les conditions du contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé et à payer, à l'Union des municipalités du Québec, des frais de gestion basés sur les quantités de carburants requis.

Il est entendu que l'Union des municipalités du Québec facturera trimestriellement aux participants des frais de gestion de 0,0055 \$ (0,55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'Union des municipalités du Québec. Le coût total de l'adhésion est estimé à 1 540 \$ annuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Loisir, culture et vie communautaire**

**151020-445**

### **6.1 PLAN D'ACTION INTERCULTUREL 2015-2017 - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le Plan d'action interculturel 2015-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Bibliothèque**

**151020-446**

### **7.1 SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC - PROCLAMATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil proclame la semaine du 17 au 24 octobre 2015, semaine des bibliothèques publiques, dans la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8. Finances**

**151020-447**

### **8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 11 SEPTEMBRE 2015 AU 15 OCTOBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires du 11 septembre 2015 au 15 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-448**

### **8.2 FACTURATIONS DIVERSES - RADIATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la Direction des finances à radier des livres un montant de 1 784,80 \$ et les intérêts s'y rattachant, provenant des factures diverses impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 8.3 ÉMISSION D'OBLIGATIONS – 3 NOVEMBRE 2015 – 5 361 000 \$ - CONCORDANCE

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 5 361 000 \$:

#### REFINANCEMENT

<b>DE BROSSARD (AVANT 2001)</b>		
961	Aqueduc, égout, pavage, éclairage – St-Laurent, de Rome, St-François	200 200 \$
1054	Aqueduc, égout, pavage, éclairage – Baudelaire, Boulogne, Belgrade	49 500 \$
1067	Aqueduc, égout, pavage, éclairage – San Francisco, Rostand, Rossini	4 384 \$
1114	Pavage, éclairage – Roussel, Rainier, Rollin, Régina	25 400 \$
1115	Pavage, éclairage – San Francisco, Rimouski, Richmond	3 600 \$
1120	Aqueduc, égout, pavage, éclairage – Osaka, Opéra	17 400 \$
1174	Pavage, éclairage – Radisson, Rainville, Rivard	28 500 \$
1191	Aqueduc, égout, entrées de service – Occident, Oka, Océanie	24 100 \$
1192	Tous les services – Odessa	33 600 \$
1194	Pavage, éclairage – Renaud	7 500 \$
1254	Élargissement, construction du trottoir – Tisserand, de Rome	47 400 \$
1353	Tous les services – Olivine	4 200 \$
1543	Tous les services – Chemin des Prairies	6 300 \$
1556	Infrastructures routières – Bretelles accès Autoroute 10	143 600 \$
1558	Tous les services – Lapinière (Broadway au passage CN)	17 000 \$
1562	Tous les services – Romaine	4 900 \$
1629	Tous les services – Récollet	7 600 \$
1644	Tous les services – Lepage (nord)	9 600 \$
<b>VILLE DE LONGUEUIL</b>		
CM-2003-85	Programme de renouveau urbain	1 503 \$
CM-2003-106	Aqueduc – Albert, Allard, Authier, Bayard, Lapinière, Milan, Pontiac, Toulouse, Trinidad, Victor-Hugo	447 700 \$
CM-2003-145	Aménagement de dépôts de neiges usées – Longueuil	8 181 \$
CM-2003-199	Construction de l'avenue Catania	130 300 \$
CM-2004-223	Infrastructures municipales – Prolongement boulevard Leduc et acquisition d'une partie du lot 2 700 919	62 900 \$
CM-2004-253	Pavage, bordure, trottoir – Allen, Angèle (Taschereau à Angers) Arthur, Bergerac, Bruxelles, des Prairies, Malo (de Rome à Mario), Milan (Bonaventure à 30 m à l'est de Bienvenue), Tanger	96 775 \$
CM-2004-296	Aqueduc – Bélair, Bergerac (Broadway à Beauchemin ouest), Marie-Victorin (de Rome à Trianon) Trépanier, Valiquette	24 300 \$
CM-2004-306	Écrans antibruit – Échangeur intersection Taschereau et autoroute 10	76 500 \$

CM-2005-322	Réaménagement d'une partie du chemin des Prairies	57 500 \$
<b>VILLE DE BROSSARD (2006)</b>		
REG-32	Viaduc – Autoroute 10 et Taschereau	12 600 \$
REG-114	Aqueduc – Marie-Victorin (entre Matte et des Prairies)	282 865 \$
REG-115	Aqueduc – Taschereau (entre de Rome et des Prairies)	1 216 396 \$
REG-116	Aqueduc – Alphonse, Briand, Niagara, Saguenay (entre Rome et Saturne)	734 466 \$
REG-117	Aqueduc et égout – Oregon (de Napoléon à Orient) – Égout – Alphonse, Briand, Niagara, Saguenay (de Saturne à de Rome)	506 383 \$
REG-140	Travaux de pavage – du Louvre et Le Corbusier	41 705 \$

### **NOUVEAUX EMPRUNTS**

<b>VILLE DE BROSSARD (AVANT 2001)</b>		
1559	Tous les services – Lapinière (du CN à Lepage)	308 000 \$
<b>VILLE DE BROSSARD (2006)</b>		
REG-149	Installation de services municipaux – de Rome (de Niagara au Viaduc de l'autoroute 30	71 500 \$
REG-200	Aménagement paysager des espaces verts dans le secteur L	20 800 \$
REG-293	Bordure, asphaltage des sentiers piétonniers, éclairage – Domaines de la Rive-Sud	625 842 \$

Attendu qu'aux fins de cette émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil autorise à ce que les règlements d'emprunt soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard des règlements compris dans l'émission de 5 361 000 \$, à savoir:

- Les obligations, soit les obligations par échéance, soient datées du 3 novembre 2015, immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de CDS;
- CDS agit au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et CDS;
- CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation; à cet effet, le conseil autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises;
- Pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante:
  - Banque Nationale du Canada, 8200, boulevard Taschereau, bureau 1400, Brossard (Québec) J4X 2S6;
- Les intérêts sont payables semi-annuellement, le 3 mai et le 3 novembre de chaque année;
- Les obligations ne sont pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

- Les obligations sont signées par le maire et le trésorier et la Ville, tel que permis par la Loi, et mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151020-450

**8.4 ÉMISSION D'OBLIGATIONS – 3 NOVEMBRE 2015 – 5 361 000 \$ - COURTE ÉCHÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la ville, pour réaliser l'emprunt au montant total de 5 361 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 961, 1054, 1067, 1114, 1115, 1120, 1174, 1191, 1192, 1194, 1254, 1353, 1543, 1556, 1558, 1559, 1562, 1629, 1644, CM 2003-85, CM 2003-106, CM 2003-145, CM 2003-199, CM 2004-223, CM 2004-253, CM 2004-296, CM 2004-306, CM 2005-322, REG-32, REG-114, REG-115, REG-116, REG-117, REG-140, REG-149, REG-200 et REG-293, à émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq ans à compter du 3 novembre 2015.

En ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour les amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 1191, 1192, 1559, CM 2004-296, CM 2004-306, REG-32, REG-114, REG-115, REG-116, REG-117, REG-140, REG-149, REG-200 et REG-293, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151020-451

**8.5 RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS - AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil approuve l'affectation des soldes disponibles des règlements d'emprunt suivants à la réduction du solde de l'emprunt lors du refinancement du 3 novembre 2015:

<b>VILLE DE BROSSARD (AVANT 2001)</b>		
1067	Aqueduc, égout, pavage, éclairage – San Francisco, Rostand, Rossini	516 \$
<b>VILLE DE LONGUEUIL</b>		
CM-2004-253	Pavage, bordure, trottoir – Allen, Angèle (Taschereau à Angers) Arthur, Bergerac, Bruxelles, des Prairies, Malo (de Rome à Mario), Milan (Bonaventure à 30 m à l'est de Bienvenue), Tanger	9 101 \$
<b>VILLE DE BROSSARD (2006)</b>		
REG-11	Aqueduc – Marie-Victorin (entre Matte et des Prairies)	535 \$
REG-115	Aqueduc – Taschereau (entre de Rome et des Prairies)	2 204 \$
REG-116	Aqueduc – Alphonse, Briand, Niagara, Saguenay (entre de Rome et Saturne)	5 034 \$
REG-117	Aqueduc et égout – Oregon (de Napoléon à Orient) – Égout – Alphonse, Briand, Niagara, Saguenay (de Saturne à de Rome)	30 217 \$
REG-140	Travaux de pavage – du Louvre et Le Corbusier	122 095 \$
<b>TOTAL</b>		<b>169 702 \$</b>

Ces soldes sont disponibles au poste 60-915-10-000 (solde disponible des règlements d'emprunt fermés).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-452**

**8.6 ÉLECTIONS PARTIELLES 2015 – AFFECTATION DE SURPLUS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approprie une somme de 80 000 \$ à partir de l'excédent affecté dépenses d'élections, afin de pourvoir au financement des élections partielles 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-453**

**8.7 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrats pour la période du 15 septembre 2015 au 20 octobre 2015.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

<b>9. Ressources humaines</b>
-------------------------------

**151020-454**

**9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et prend acte et ratifie, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués. Le directeur général est mandaté pour signer les ententes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-455**

**9.2 DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DÉVELOPPEMENT - PROLONGEMENT DU MANDAT - PROFESSIONNEL TEMPORAIRE EN ACCEPTABILITÉ SOCIALE**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil approuve le prolongement du mandat du professionnel en acceptabilité sociale, pour une durée de 6 mois, menant à la fin juin 2016.

À ce terme, la Ville serait en mesure d'évaluer l'orientation future de l'organisation de manière à intégrer, au besoin, de façon efficiente cette expertise dans l'organisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>11. Services juridiques</b>
--------------------------------

**151020-456**

**11.1 CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARC- SECTEUR C - CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante



Et résolu que le conseil accepte de prévoir, dans le contrat de cession des lots 2 701 990 et 3 402 746, une clause restreignant l'usage à des fins de parcs. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**151020-457**

**11.2 STATION D'ÉCHANTILLONNAGE - QUALITÉ DE L'AIR - INFRASTRUCTURE CANADA - PARC VOLTAIRE - BAIL**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise l'installation d'une station d'échantillonnage de la qualité de l'air dans le parc Voltaire par Infrastructure Canada, dans le cadre des travaux de construction du nouveau pont pour le Saint-Laurent, conformément au projet de convention soumis et autorise le maire et la greffière à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-458**

**11.3 GUICHET AUTOMATIQUE - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BROSSARD - 2001 BOULEVARD DE ROME - BAIL**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil approuve le bail à intervenir entre la Ville et la Caisse populaire Desjardins de Brossard pour la location d'un espace pour l'installation d'un guichet automatique situé dans le hall joignant l'hôtel de ville et la bibliothèque, pour une durée de cinq années, avec deux options de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans chacune.

Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-459**

**11.4 ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE - BARREAU DU QUÉBEC**

Considérant que l'avocate Isabelle Paquette est au service exclusif de la Ville de Brossard;

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil déclare, aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Québec*, que la Ville de Brossard se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de l'avocate Isabelle Paquette dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-460**

**11.5 RÈGLEMENT REG-332 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU QUARTIER, ENTRE LAPINIÈRE ET GRANDE ALLÉE, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 10 520 000 \$ - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Claudio Benedetti à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-332 *ordonnant des travaux municipaux d'élargissement du boulevard du Quartier, entre Lapinière et Grande Allée, et décrétant un emprunt de 10 520 000 \$.*

**151020-461**

- 11.6** **RÈGLEMENT REG-335 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LE GROUPE D'USAGE SERVICES COMMUNAUTAIRES ET D'Y INCLURE L'USAGE SERVICE D'ENTRAIDE (BANQUE ALIMENTAIRE OU RESSOURCERIE), DE L'AUTORISER À LA ZONE P07C ET DE PRÉVOIR DES NORMES SPÉCIFIQUES À CE GROUPE D'USAGE - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-335 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer le groupe d'usage Services communautaires et d'y inclure l'usage Service d'entraide (Banque alimentaire ou ressourcerie), de l'autoriser à la zone P07C et de prévoir des normes spécifiques à ce groupe d'usage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-462**

- 11.7** **RÈGLEMENT REG-339 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE RETIRER L'USAGE : RESTAURANT DE LA ZONE M03C - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-339 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de retirer l'usage : Restaurant de la zone M03C.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-463**

- 11.8** **RÈGLEMENT REG-340 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, DANS LA ZONE C06C, CERTAINS USAGES COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL, DE SERVICE VÉTÉRINAIRE ET DE SERVICES DE DIVERTISSEMENT ET DE LOISIRS ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-340 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, dans la zone C06C, certains usages commerciaux de vente au détail, de service vétérinaire et de services de divertissement et de loisirs et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-464**

- 11.9** **RÈGLEMENT REG-341 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER LE GROUPE D'USAGE HABITATION BIFAMILIALE ISOLÉE DANS LA ZONE A21H ET Y PRÉVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-341 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser le groupe d'usage Habitation bifamiliale isolée dans la zone A21H et y prévoir les dispositions applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151020-465

11.10 RÈGLEMENT REG-342 SUR UN EMPRUNT RELATIF AU FINANCEMENT D'UNE SUBVENTION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Alexandre Plante à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-342 sur un emprunt relatif au financement d'une subvention du ministère de la culture et des communications du Québec pour le développement des collections des bibliothèques publiques.

12. Urbanisme

151020-466

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 16 septembre 2015, refuse le plan d'implantation CCU-20150916-6.1 concernant la construction et l'affichage d'un bâtiment commercial, au 9905, boulevard Leduc, bâtiment C10 dans Cité Dix30, et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal:

- CCU-20150916-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 3850, rue des Cerisiers – lot 3 349 913 – reconstruction – Habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150916-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5536, rue Alexandre – lot 5 673 026 – construction – Habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150916-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6015-6019, rue Alain – lots 5 578 532 et 5 578 533 – constructions (modification) – Habitations unifamiliales jumelées*
- CCU-20150916-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5652, rue Alain – lot 5 783 319 – construction – Habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150916-5.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5873, rue Anthony – lot 2 027 460 – construction – Habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150916-5.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7568, rue Tessier – lot 5 587 554 – construction – Habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150916-5.7** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 4375, rue Lenoir – lot 4 499 346 – construction – habitation multifamiliale 4 logements*
- CCU-20150916-5.8** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6050, place Bourdon – lot 2 029 935 – Agrandissement résidentiel – habitation unifamiliale*
- CCU-20150916-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6400, avenue Auteuil – modification à l'architecture et aménagement paysager – bâtiment commercial*
- CCU-20150916-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9180, boulevard Leduc, suite 165 – Quartier Dix30 – phase 3 – bâtiment S6 – modification à l'architecture et affichage – Les cosmétiques Thefaceshop*
- CCU-20150916-6.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8880, boulevard Leduc – phase 4 – Quartier DIX30 – bâtiment F3 - Réaménagement du stationnement – Adonis*

**CCU-20150916-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9975, avenue Catania, suite U – affichage – Rockwell Automation*

**CCU-20150916-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8245, boulevard Taschereau, suite A17 – affichage – Magic Copie*

**CCU-20150916-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6000, boulevard de Rome, suite 40 – Quartier Dix30 – phase 1 – bâtiment L19 – affichage – Breakout*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-467**

**12.2** **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - NOMINATION DES MEMBRES CITOYENS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil renouvelle le mandat de messieurs Richard Bouchard, Pierre Chartrand et Belkacem Zaouali à titre de membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux ans, du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-468**

**12.3** **DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 6080, RUE CORNEILLE – ZONE C02H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser, au 6080, rue Corneille, l'empiètement du perron et du balcon de 2,45 mètres au lieu du 2 mètres prescrit et l'empiètement d'un avant-toit de 3 mètres au lieu du 2 mètres prescrit sur une largeur totale de 5,30 mètres dans l'espace libre arrière;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde les dérogations mineures demandées relatives au 6080, rue Corneille, conformément à la recommandation numéro CCU-20150819-8.8 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-469**

**12.4** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 8890, PLACE RABELAIS – ZONE R04H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser, au 8890, place Rabelais, un empiètement du balcon dans l'espace libre arrière de 2,65 mètres au lieu de 2 mètres tel que prescrit;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 8890, place Rabelais, conformément à la recommandation numéro CCU-20150916-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-470**

**12.5 AMÉNAGEMENT D'UNE FRAYÈRE - RIVIÈRE SAINT-JACQUES - ENTENTE DE DÉLÉGATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accepte l'entente de délégation de la compétence des municipalités régionales de comté de Roussillon et des Jardins-de-Napierville et de l'agglomération de Longueuil concernant la réalisation des travaux d'aménagement d'une frayère dans la rivière Saint-Jacques, sur le lot 2 700 287 du cadastre du Québec. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Génie</b>
------------------

**151020-471**

**13.1 SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE - HÔTEL DE VILLE - CONTRAT SP-15-898 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-898 relatif à la surveillance des travaux de réfection de toiture de l'hôtel de ville, au soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et du prix, Les Services EXP inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 37 855,52 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-472**

**13.2 CONSTRUCTION DU PONT D'ÉTAGEMENT DU QUARTIER - ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU HYDRO-QUÉBEC - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la directrice du génie à signer le document DCL-21778801 de Hydro-Québec, daté du 21 septembre 2015, concernant des travaux d'Hydro-Québec à être effectués dans le cadre du projet du pont d'étagement du Quartier, au coût de 50 341,59 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**151020-473**

**13.3 GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSEIL STRATÉGIQUE EN DÉVELOPPEMENT- APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil approuve la grille d'évaluation pour l'appel d'offres relatif aux services professionnels de conseil stratégique en développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes

### 151020-474

#### 14.1 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT – 20 NOVEMBRE 2015 - PROCLAMATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil proclame le 20 novembre 2015, *Journée internationale des droits de l'enfant*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 151020-475

#### 14.2 LES ÉVÉNEMENTS LES AFFAIRES - VILLES INTELLIGENTES - 2E ÉDITION - CONFÉRENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise l'inscription de Madame Doreen Assaad et de Messieurs Antoine Assaf et Alexandre Plante à la journée conférence sur les villes intelligentes. Le coût pour la conférence est de 1917,78 \$, taxes incluses pour les trois élus.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 151020-476

#### 14.3 SUBVENTION - ACCEPTATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à l'organisme *La Popote Roulante de Brossard*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 15. Dépôt – documents

### 151020-477

#### 15.1 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 10 SEPTEMBRE 2015 AU 14 OCTOBRE 2015 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 10 septembre 2015 au 14 octobre 2015, est déposée.

### 151020-478

#### 15.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 2015 - DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt, par le trésorier, de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 août 2015 et de l'état de la projection des revenus et dépenses de l'exercice 2015.

